Voltaire
réseau voltaire.net
magazine quotidien d'analyses internationales
14 mai 2004
N°120 - France : 0,56 € - ISSN : 1762-5157

VIDE JURIDIQUE

Qui gouverne l'Irak ?

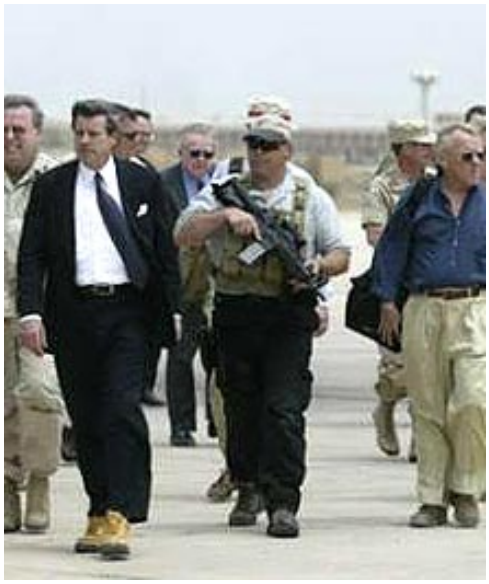

Contrairement à ce que son intitulé pourrait faire croire, l'Autorité provisoire de la Coalition en Irak n'est pas un organe de la Coalition, ni même une agence des États-Unis. Les litiges survenus à propos des appel d'offre pour la reconstruction montrent que l'Autorité n'est pas une institution de droit public, mais une entreprise privée. George W. Bush a privatisé l'Irak, comme Léopold II de Belgique le fit du Congo, révèle Thierry Meyssan dans une intervention devant la Conférence de soutien à la résistance irakienne (Paris, 15 mai 2004).

page 2

Les règles de la guerre

TRIBUNES LIBRES INTERNATIONALES

Hugh Mcmanners rappelle que les méthodes d'interrogatoire militaire ont toujours prévu d'isoler, d'épuiser et de désorienter les suspects. Pour Bruce Herschesohn, le débat sur la torture n'a pas lieu d'être. Il explique, à grand renfort d'outrances, que le problème n'est pas de savoir si tout cela est moral ou pas, mais si les États-uniens doivent faire la guerre pleinement ou se résigner au triomphe du terrorisme islamiste ?

page 8

REPÈRE : 14 MAI 2004

Emmett Till, mort pour « l'honneur de la race blanche »

En août 1955, l'adolescent noir Emmett Till de Chicago rend visite à sa famille dans le Mississipi. Dans la petite ville de Money où rien n'a changé depuis la fin de la Guerre civile, ce jeune noir de 14 ans, élégant et rieur détonne parmi ses cousins habitués à baisser les yeux devant un blanc. De plus, asthmatique, Emmet a une respiration sifflante. C'est ainsi qu'il est accusé par une jeune femme blanche, Caroline Bryant de lui avoir manqué de respect en la sifflant dans la rue. La nuit même, le mari et le frère de Mme Bryant enfonçent la porte de la maison de l'oncle d'Emmet et enlèvent le garçon dans son lit. Son corps torturé et mutilé est retrouvé dans la rivière. Les assassins ne se cachent pas et se vantent d'avoir *« rétabli l'honneur de la race blanche »*. Ils sont par la suite acquités par un jury 100% blanc qui déclare qu'il faut *« préserver la civilisation blanche contre les hordes nègres »*. Le FBI refuse d'enquéter et l'État Fédéral laisse faire. Quelques années plus tard, les assassins raconteront en détail dans un article de *Look Magazine*, les tortures qu'ils ont fait subir à Emmett. Il faudra attendre le 14 mai 2004, 60 ans plus tard, pour que le procureur du Missisipi annonce enfin l'ouverture d'une enquête criminelle... ■

BAD LIEUTENANT

Les policiers militaires de la prison d'Abu Grahib avaient-ils reçu des ordres pour humilier et torturer les détenus irakiens, et si oui, qui les leur a donné ? En essayant de trouver des réponses à ces questions lors d'auditions au Congrès, les sénateurs ont entendu évoquer le rôle du lieutenant général William Boykin. Ils souhaitent donc l'interroger. Mais le Pentagone s'y oppose. Il craint que le général Boykin, plus habitué à crapahuter qu'à disserter au Capitole, ne se livre à de nouvelles déclarations sur la supériorité du Dieu des chrétiens et sur le diabolisme de l'islam.

La prise de conscience des sénateurs et de la presse états-unienne est tardive : dans notre édition du 3 mai, nous avions indiqué que les tortures en Irak n'étaient pas des bavures isolées, mais l'application à grande échelle de méthodes de contre-insurrection sous le commandement du général Boykin. ■

Vide juridique

Qui gouverne l'Irak ?

Contrairement à ce que son intitulé pourrait faire croire, l'Autorité provisoire de la Coalition en Irak n'est pas un organe de la Coalition, ni même une agence des États-Unis. Les litiges survenus à propos des appel d'offre pour la reconstruction montrent que l'Autorité n'est pas une institution de droit public, mais une entreprise privée. George W. Bush a privatisé l'Irak, comme Léopold II de Belgique le fit du Congo, révèle Thierry Meyssan dans une intervention devant la Conférence de soutien à la résistance irakienne (Paris, 15 mai 2004).

Le président George W. Bush a exceptionnellement réuni le Conseil national de sécurité au Pentagone, le 10 mai. À l'issue de cette réunion, il s'est adressé aux forces armées états-uniennes. Il était entouré de ses principaux collaborateurs, veillant ainsi à confirmer l'unité de son équipe, dont l'opinion publique commence à douter.

Au cours de cette intervention télévisée, il a déclaré : « *[Un de nos engagements fondamentaux] est le transfert de la souveraineté à un gouvernement irakien le plus rapidement possible. Si des décennies d'oppression ont détruit toutes les institutions libres de l'Irak, elles n'ont pas tué le désir de vivre libre. Comme tout peuple fier, les Irakiens veulent leur indépendance. Ils doivent savoir que notre Coalition est entièrement vouée à leur indépendance et à la dignité de leur nation. C'est pourquoi le transfert du pouvoir du 30 juin est vital. Les Irakiens, ainsi que les hommes et les femmes de l'ensemble du Moyen-Orient*

qui suivent l'évolution de la situation, verront que l'Amérique tient ses promesses. ».

Lakhdar Brahimi
L'envoyé spécial de Koffi Annan désignera les membres du premier gouvernent irakien « libre ». Il vient de fiancer sa fille avec le prétendant au trône d'Irak.

À y regarder de plus près le lyrisme de cette déclaration masque un malaise conceptuel. George Bush affirme qu'une Coalition d'États va tenir les promesses des seuls États-Unis. Il annonce un transfert de souveraineté, mais ne nomme pas ceux qui la détiennent aujourd'hui, ni ne désigne ceux qui l'assumeront demain. Ce flou est une constante des déclarations du président des Etats-Unis. Dans la société de communication qui est la nôtre, les médias se chargent de nous expliquer ce que nous devons comprendre : les États membres de la Coalition sont en si étroite empathie avec les États-Unis qu'ils se feront un devoir de remplir les promesses de la Maison-Blanche. Ils exercent ensemble un pouvoir de fait en Irak par l'entremise de l'Autorité provisoire de la Coalition, dirigée par l'ambassadeur états-unien L. Paul Bremer III, et la remettront le 30 juin à un gouvernement désigné par l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Lakhdar Brahimi. Cette vulgate fait consensus. C'est à partir d'elle que les commentateurs s'expriment, que les diplomates se positionnent. Malheureusement, comme je vais m'efforcer de vous le démontrer, si le président des États-Unis se montre si vague, c'est parce que tout ce qu'il fait dire par sa presse sur ce sujet est faux et qu'il ne souhaite ni le confirmer, ni l'infirmer.

En effet, malgré son titre ronflant, l'Autorité provisoire de la Coalition n'émane pas de la Coalition militaire qui renversa le régime de Saddam Hussein. Cette Coalition n'a donc pas la capacité de remettre un pouvoir qu'elle ne détient pas. Et si le président Bush annonce qu'il est vital que ses alliés tiennent ses promesses, c'est parce qu'il a besoin d'eux pour liquider une situation intenable.

Qui gouverne aujourd'hui en Irak ?

À la mi-avril 2003, le général Garner est apparu comme le nouveau maître de l'Irak. Il se présentait comme le chef du Bureau de reconstruction d'assistance humanitaire (Office of Reconstruction and Humanitarian Assistance - ORHA). Cet organisme aurait été créé par une directive présidentielle secrète (NPSD 24) en janvier 2003 [1], c'est-à-dire avant même le débat au Conseil de sécurité sur l'opportunité de la guerre. À ce moment, il n'y a pas encore de Coalition militaire, l'ORHA est donc un organisme de droit états-unien et rien de plus. Selon la presse, l'ORHA est rattaché au Pentagone, ce que confirme la pratique puisque Jay Garner rend compte à Donald Rumsfeld via le général Tommy R. Franks, patron du Central Command [2].

Ce système ne pouvait pas satisfaire les alliés de Washington, de plus le Pentagone fut rendu responsable des difficultés de Garner sur le terrain. Bush reprit alors directement les choses en main et nomma, le 6 mai 2003, l'ambassadeur L. Paul Bremer III comme envoyé spécial et administrateur civil

de l'Irak [3]. Le 13 mai, le secrétaire à la Défense nomma l'ambassadeur Bremer administrateur de l'Autorité provisoire de la Coalition (CPA). Exit le général Garner.

L. Paul Bremer III
Associé d'affaires d'Henry Kissinger, Paul Bremer gère le Trésor irakien et l'attribution discrétionnaire des marchés publics.

Aucun document officiel n'explique comment on passe de l'ORHA à la CPA, ni ce que signifie le cumul par l'ambassadeur Bremer des titres d'administrateur civil de l'Irak et d'administrateur de la CPA.

Le 8 mai, c'est à dire après la nomination de Bremer par Bush, mais avant sa nomination par Rumsfeld, les représentants permanents des Etats-Unis et du Royaume-Uni à l'ONU, John Negroponte et Sir Jeremy Greenstock, ont adressé une lettre au président du Conseil de sécurité [4]. On peut y lire : « *(...) les États-Unis, le Royaume-Uni et les partenaires de la Coalition, agissant selon les modalités existantes de commandement et de contrôle du Commandeur des Forces de la Coalition ont créé l'Autorité provisoire de la Coalition, qui comprend le Bureau de reconstruction et d'assistance humanitaire, pour exercer temporairement les pouvoirs de gouvernement et, selon de besoin et particulièrement pour assurer la sécurité, pour distribuer l'aide humanitaire et pour éliminer les armes de destruction massive* ».

En d'autres termes, la CPA aurait été créée par la Coalition. La décision aurait été prise au sein de l'état-major commun dirigé par le Commandeur militaire. La CPA aurait absorbé l'ORHA. Le problème, c'est qu'une réunion d'officiers, ça permet de coordonner une action militaire, ce n'est pas un sujet de droit international.

Personne n'est capable de définir la Coalition. Elle ne s'est d'ailleurs jamais réunie. Il semble que l'on appelle Coalition l'ensemble des États qui se sont impliqués militairement en Irak aux côtés des Etats-Unis, ainsi que ceux qui ont apporté une aide en matière de renseignement, et même ceux qui se sont contentés d'un soutien moral [5]. On ne voit pas comment ces derniers auraient pu être représentés dans la réunion d'état-major qui a créé la CPA. Les États de la Coalition ne sont pas liés par un traité. Par conséquent, ils n'ont pas institué d'organisation collective et ne peuvent pas créer de personne juridique.

En outre, on ne voit pas comment la CPA peut inclure un Bureau du Pentagone, l'ORHA. Admettons que c'est une formule malheureuse signifiant que les personnels de l'ORHA ont été mis à disposition de la CPA.

Pourtant, dans la loi fiscale rectificative FY2004, soumise en urgence au Congrès, les services de la Maison-Blanche écrivent à propos du Fonds d'aide et de reconstruction à l'Irak : « *Les fonds propres de cette ligne budgétaire doivent être abondés uniquement à l'Autorité provisoire de la Coalition en Irak (en sa qualité d'organe du Gouvernement des États-Unis), au département d'État, au département de la Santé et des Services sociaux, au département du Trésor, au département de la Défense, et à l'Agence des États pour le*

FOCUS

développement international » [6].

En d'autres termes, l'administration Bush présente la CPA à l'ONU comme un organe de la Coalition et au Congrès comme un organe de son gouvernement. La Maison-Blanche ne donne aucune explication au Congrès sur la manière dont la CPA est apparue. La seule solution légale serait qu'elle ait été créée par une autre directive présidentielle secrète, en mai 2003.

Quoiqu'il en soit, la CPA a été présentée comme une autorité de fait à l'ONU. Le Conseil de sécurité en a pris acte dans sa résolution 1483, du 22 mai 2003. Ce faisant le Conseil s'est montré pragmatique, il n'a pas pour autant donné de base légale à la CPA. Il ne l'a pas autorisée, et encore moins instituée.

Qu'est ce que la CPA ?

Au premier abord, le pragmatisme de l'ONU est suffisant. Peu importe qui a créé la CPA et comment. Elle est là et gouverne l'Irak. C'est avec elle qu'il convient de discuter. Mais à y réfléchir de plus près, il est nécessaire de savoir quelle est la nature de la CPA et par quelles règles elle est régie.

C'est là que le mystère s'épaissit. À l'exception du représentant spécial du Royaume-Uni, John Sawers, qui sert d'adjoint à Paul Bremer, tout le personnel d'encadrement de l'Autorité provisoire de la Coalition est états-unien. Il s'agit de fonctionnaires détachés, mis à disposition de la CPA, et rémunérés par leurs administrations d'origine. Et ceux qui viennent du privé ont été arbitrairement rattachés à des administrations. Ainsi l'administrateur de la CPA, L. Paul Bremer III, qui dirigeait une importante société privée, a été rattaché à l'Army, et non pas au département d'État comme le laisserait penser sa qualité d'ambassadeur. Or, en droit interne états-unien, l'Army n'a pas la capacité de salarier des personnels extérieurs au département de la Défense, sauf dans des cas exceptionnels qui doivent être précisés contractuellement. Mais il n'existe aucun document public liant la CPA et le Pentagone. En définitive, M. Bremer n'est pas un employé civil de l'Army et celle-ci n'assure pas sa sécurité, qui est confiée à une agence de mercenaires rémunérée par la CPA.

C'est la CPA qui lance des appels d'offre pour la reconstruction. Elle n'accepte les candidatures que des sociétés domicilées dans les États figurant sur une liste établie par le secrétaire adjoint à la Défense, Paul Wolfowitz [7]. Liste qui d'ailleurs ne correspond pas à celle de la Coalition diffusée par le département d'État. La CPA n'est pas astreinte au Code des marchés états-uniens [8]. Ainsi, la CPA a attribué arbitrairement un marché de 231 millions de dollars à Nour USA pour équiper les nouvelles forces de polices en matériels de télécommunication, au détriment de Tukcell Consortium qui était mieux offrant. Mais Nour USA est la propriété d'A. Huda Faouki, ami personnel d'Ahmed Chalabi. Toutes les procédures engagées par Tukcell Consortium pour faire annuler le marché ont échoué, la CPA ne relevant d'aucun autre droit que celui qu'elle édicte elle-même [9].

En d'autres termes, la CPA fait donc payer son personnel par le contribuable états-unien, mais elle est indépendante de la législation états-unienne lorsqu'il s'agit de gérer les fonds qui lui ont été accordés par le Congrès.

La CPA n'est pas plus comptable des fonds irakiens. Le Trésor irakien a été saisi par la Coalition et remis à la CPA qui les a versés dans le Fonds de développement de l'Irak (DFI) qu'elle a créé. Cependant, la Coalition a saisi 5 milliards de dollars et seulement 1 milliard apparaît dans la comptabilité de la CPA. Les 4 milliards restants ont été distraits par l'administrateur L. Paul Bremer III. Cette question a été soulevée lors de la Conférence de Madrid pour la reconstruction, mais la CPA n'y a pas répondu [10].

Il faut donc se rendre à l'évidence, et décrire la CPA par défaut. Ce n'est pas un sujet de droit international, ni un sujet de droit administratif états-unien. C'est en réalité une société privée établie sur le modèle de la Compagnie des Indes. Une Coalition militaire a renversé un régime et laissé le pouvoir à des intérêts privés. À la manière dont Léopold II fit conquérir le Congo par les armées belges non pour en faire une colonie du Royaume, mais pour en faire son domaine, sa propriété personnelle, en 1885. Cette situation représente une régression considérable : elle est sans équivalent depuis que s'élabore le droit international, depuis la création de la Cour de La Haye, de la SDN et de l'ONU.

Devant l'ampleur du scandale, il est probable que la Maison-Blanche régularisera *a posteriori* le statut de la CPA en publiant des documents antidatés. Dans ce cas, ces documents pourront servir de base juridique à la contestation des irrégularités de gestion que j'ai évoquées.

Dès lors, on comprend mieux les déclarations fuyantes du président George W. Bush et la précipitation avec laquelle il veut remettre le pouvoir à un gouvernement autochtone. Comme toutes les entreprises mafieuses, il vient un moment où, après avoir fait main basse sur ce qui pouvait être volé, il faut rentrer dans la légalité pour pouvoir jouir paisiblement de ses forfaits.

Thierry Meyssan
Journaliste et écrivain, président du Réseau Voltaire.

Cet article est une adaptation de l'intervention de Thierry Meyssan, Président du Réseau Voltaire, devant la Conférence internationale de solidarité avec la résistance irakienne se tenant le samedi 15 mai 2004 à Paris. (Plus d'informations sur la conférence : iraqresistance.net.

---

[1] L'existence de cette directive est évoquée la première fois par Jim Hoagland dans un éditorial du *Washington Post* le 2 février 2003 : « War's Opening Hours ».

[2] C'est tout au moins ce qu'il ressort de l'enquête du *Washington Post* : « U.S. Plan For Iraq's Future Is Challenged » par Karen DeYoung et Dan Morgan, 6 avril 2003.

[3] *Président Names Envoy to Iraq*, communiqué de presse de la Maison-Blanche, 6 mai 2003.

[4] Référence ONU : S/2003/538.

[5] Voir la *Liste des États membres de la Coalition des volontaires en Irak*, communiqué de presse du département d'État, 20 mars 2003.

[6] Réf. P.L. 106-108.

[7] Voir *Instructions et conclusions sur les marchés de reconstruction et d'aide en Irak* par Paul Wolfowitz, 10 décembre 2003. Document consultable dans la bibliothèque électronique du Réseau Voltaire.

[8] Federal Acquisition Regulation (FAR).

[9] Sur cette affaire, on se reportera aux divers articles du *Federal Contracts Report* des 28 octobre 2003, 18 novembre 2003 et 20 janvier 2004.

[10] Voir notre enquête « Bush et Bremer détournent 5,7 milliards de dollars », *Voltaire* du 18 novembre 2003.

Voltaire

Voltaire est le magazine quotidien d'analyses internationales de l'association « Réseau Voltaire pour la liberté d'expression » qui en détermine la ligne éditoriale.*Voltaire* est publié par les Éditions Thomas Paine, 8, rue Auguste-Blanqui, 93200 Saint-Denis, France (SARL de presse 448 286 203 RCS Bobigny).
Directeur de la publication : Thierry Meyssan.
ISSN 1762-5157. Dépôt légal à parution.*Voltaire* est publié 200 fois par an et distribué à ses abonnés par courrier électronique au format PDF.
Prix au numéro (AlloPass) : Allemagne 1,85 €, Belgique 1,12 € ; Canada 3 $; Espagne 1,09 € ; France 0,56 € ; Hong-Kong 1 $; Luxembourg 2,23 € ; Nouvelle-Zelande 2,99 $; Pays-Bas, 1,15 € ; Royaume-Uni 1,5 £ ; Suisse 2,5 FS.
Abonnements
trimestriel : particuliers 20 €, institutions et sociétés 50 €.
annuel : particuliers 72 €, institutions et sociétés 180 €.
Paiement électronique sécurisé : www.reseauvoltaire.net/abonnement.php .

Chaque jour, Tribunes libres internationales présente un résumé et une mise en perspective des principales analyses et prises de positions des décideurs mondiaux sur les relations internationales.

TRIBUNES LIBRES INTERNATIONALES

Les règles de la guerre

Analyse

Ancien commandant de l'unité de police militaire mise en cause à Bagdad, James D. Villa refuse la version officielle des tortures infligées aux prisonniers à l'insu de la hiérarchie. Dans le *Washington Post*, il réclame de savoir d'où venaient les ordres et de voir juger les vrais responsables. C'est à son sens, le seul moyen de restaurer l'honneur de son unité.
De son côté, Hugh Mcmanners, ancien commando britannique, rappelle aux lecteurs de *The Independent* que les méthodes d'interrogatoire militaire ont toujours prévu d'isoler, d'épuiser et de désorienter les suspects. Cela n'a rien à voir avec la torture, affirme-t-il, et Amnesty International a tort de tout mettre au même plan.

Bruce Herschesohn, ancien responsable de la propagande sous Nixon, coupe court au débat sur la torture. Dans le *Los Angeles Times*, il explique, à grand renfort d'outrances, que le problème n'est pas de savoir si tout cela est moral ou pas, mais si les États-uniens ont le choix : doivent-ils faire la guerre, avec son cortège d'horreurs, ou se résigner au triomphe du terrorisme islamiste ?
Dans la même veine extrémiste, Daniel Pipes commente un livre d'Oriana Fallaci pour le *Jerusalem Post*. L'expert états-unien pronostique le développement démographique de la population musulmane européenne entraînant la fin de la civilisation chrétienne, sinon celle de la civilisation tout court.

Enfin, Andrew Mack, ancien responsable exécutif du secrétariat général de l'ONU, revient dans l'*International Herald Tribune* sur l'affaire du programme pétrole contre nourriture. Il confirme que des détournements de fonds ont bien eu lieu et qu'ils étaient connus de l'ONU. Mais il indique que le secrétariat général en a informé le Conseil de sécurité qui n'a rien fait. La faute en reviendrait aux délégations française et russe qui aurait bloqué toute investigation et couvert les malversations.

Réseau Voltaire

James D. Villa

Ancien commandant réserviste de la 372ième compagnie de police militaire, James D. Villa est vice-procureur général de la division antitrust du [département de la Justice états-unien].

« Pas juste suivre les ordres »

Source : Washington Post
Référence : « Not Just Following Orders », par James D. Villa, *Washington Post*, 12 mai 2004.

De 1989 à 1992, j'ai commandé la 372ième compagne de police militaire, une compagnie qui est aujourd'hui au centre du scandale de la prison d'Abu Ghraib. Autrefois motif de fierté, cette affectation est devenu un motif de honte. Nous ignorons encore exactement ce qui s'est passé mais ce qui est sûr, c'est qu'il y a eu un grave dysfonctionnement de la chaîne de commandement.

Je ne crois pas que le sergent Ivan L. Frederick soit le plus haut responsable de ces errements. Le commandant de la compagnie est directement responsable des actes commis par ses hommes, il savait donc, ou aurait dû connaître, les actes qu'ils ont commis. Tous ces dirigeants ont échoué dans leur responsabilité première : superviser leur soldat dans l'exercice de leur devoir. Si la général Janis L. Karpinski avait passé autant de temps à faire son travail qu'elle en passe aujourd'hui à affirmer sur les plateaux de télévision qu'elle ignorait tout, le problème aurait peut-être été réglé plus tôt. Par acte ou par omission, elle est responsable.

La responsabilité hiérarchique n'exonère cependant pas les soldats fautifs de leur culpabilité car ils ont failli au premier devoir de la police militaire : protéger les prisonniers ennemis une fois qu'ils ont été désarmés. Certains affirment, pour les excuser, que les soldats n'ont pas eu assez d'entraînement, mais en quoi faut-il de l'entraînement pour comprendre qu'il ne faut pas faire des piles de corps humains dénudés avec des prisonniers ? Ce qui s'est passé est bien pire que du bizutage comme certains l'affirment et nous devons être extrêmement sévères avec ceux qui ont commis ces exactions pour restaurer l'honneur de la 372ième compagnie.

Hugh McManners

Hugh McManners est un ancien officier des forces spéciales de l'armée britannique. Il est l'auteur de *Falklands Commando*.

« La vérité sur les tortures et les interrogatoires »

Source : The Independent
Référence : « The truth about torture and interrogation », par Hugh McManners, *The Independent*, 12 mai 2004.

Les soldats britanniques ont été soumis à de fortes critiques suite à la publication par le *Daily Mirror* de photos montrant le traitement de prisonniers irakiens le visage recouvert. Pourtant, l'interrogatoire des prisonniers est une part vitale des opérations militaires, de police et de contre-terrorisme. Créer un sentiment d'isolement et une désorientation est une part importante du processus d'interrogatoire militaire. Ainsi, beaucoup de détenus de la guerre des Malouines et d'Irlande du Nord ont eu les yeux bandés ou le visage recouvert.
Geoff Hoon a malheureusement échoué à présenter ces éléments à la population et aux députés. Il n'est pas parvenu à expliquer la distinction entre ces méthodes d'interrogatoire et de la torture. Les services de renseignement ne pratiquent pas la torture car, outre les considérations morales, ils savent qu'elle ne donne pas de bons résultats. Par contre, l'utilisation de la fatigue et de la désorientation n'est pas un mal. Peut-être que ce sont les pratiques menant à cet état que le CICR a noté et a eu le tort de référencer comme de la torture.
Il faut que les interrogateurs ne donnent aux prisonniers aucune indication sur le temps qui s'écoule et que l'interrogateur soit le seul lien du prisonnier avec le reste de l'humanité. Il faut cependant reconnaître que les prisonniers de guerre sont vulnérables aux mauvais traitements, surtout émanant d'unité non-combattantes qui marquent souvent moins de respects pour les combattants adverses et compensent une forme de frustration de ne pas avoir combattu en maltraitant les détenus. Toutefois, les vrais interrogateurs connaissent la nécessité du respect et du professionnalisme.

Bruce Herschensohn

Ancien conseiller de Nixon et Reagan, Bruce Herschensohn est professeur de politique étrangère à l'école de politique publique de la Pepperdine University et

« C'est une lutte pour la survie, ignorez tous les stops »

Source : Los Angeles Times
Référence : « It's a Fight for Survival -- Pull Out All Stops », par Bruce Herschensohn, *Los Angeles Times*, 12 mai 2004.

Cela peut sembler être une idée radicale, mais pourquoi ne pas utiliser tous les moyens à notre disposition pour gagner la guerre au terrorisme, sans détour politiquement correct ? Notre victoire durant la Seconde Guerre mondiale n'a pas été obtenue pour gagner la sympathie des Allemands et des Japonais. Nous ne nous sommes pas lamentés du traitement réservé aux prisonniers. Nous

commentateur régulier sur les plateaux de télévision. Il est l'auteur de *Passport*

n'avons pas demandé la fin du fichage des citoyens et nous n'avons pas manifesté pour la fin de notre engagement militaire ou affirmé hypocritement que nous soutenions nos troupes, mais pas la guerre. Au lieu de cela nous avons bombardé nos ennemis avec toute la puissance dont nous disposions et nous avons utilisé l'arme atomique pour éviter une autre invasion. Durant cette guerre, il n'y avait pas de lamentation sur l'environnement ou la création d'emploi.

Malheureusement, depuis le Vietnam, trop d'Américains insistent pour mener des guerres rapides avec peu de pertes. Mais si nous voulons gagner la guerre au terrorisme, nous devons nous préparer à une guerre longue et avec beaucoup de pertes. Les conséquences d'une défaite seraient terribles : les futures générations vivraient toute leur existence dans la peur et nous retournerions au Moyen Age. Le mal se trouve dans les tentatives d'obtenir l'adhésion de populations qui haïssent l'Amérique mais croient aux gouvernement non civilisés et brutaux, dans le fait de laisser des sanctuaires à nos ennemis (Syrie, Liban, Iran, Yémen, Cisjordanie, Gaza). Si nous perdons la guerre au terrorisme, les Américains seront envoyés en camp de rééducation ou deviendront des boat peoples quittant leur propre pays. Si nous laissons l'ONU mener la guerre au terrorisme, nous arriverons à la paix, mais à une paix des palais pour les dirigeants, une paix de l'esclavage pour la plupart ou la paix de la tombe pour les courageux.

La seule option pour notre nation, c'est la victoire totale.

Daniel Pipes

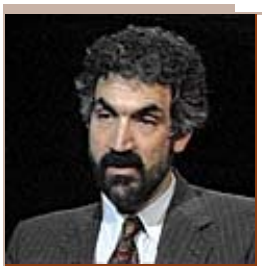

Membre de l'US Institute of Peace, Daniel Pipes (Le 3 de cœur du régime Bush) est directeur du Middle East Forum et auteur de *Militant Islam Reaches America*. Il est collaborateur de Benador Associates et a fondé Campus Watch, une organisation dont le but est de soutenir la vision néo-conservatrice du Proche-Orient dans les universités états-uniennes. Voir à ce sujet, l'investigation du Réseau Voltaire : *« Le Centre pour la politique de sécurité : les marionnettistes de*

« Sénilité d'une civilisation »

Source : Jerusalem Post
Référence : « Civilizational senility », par Daniel Pipes, *Jerusalem Post*, 12 mai 2004.

Oriana Fallaci, dans son dernier livre *La Force de la raison*, affirme que « l'Europe est de plus en plus une province de l'islam, une colonie de l'islam ». Elle a raison. Le christianisme est en train de perdre une de ses places fortes. L'Europe est de plus en plus une société post-chrétienne et le nombre de pratiquants s'est effondré en deux générations. Déjà, certains analystes estiment que les mosquées de Grande-Bretagne reçoivent plus de croyants que les églises anglicanes le dimanche.

Cette situation est due à un taux de fécondité anémique des Européens indigènes. Pour maintenir sa population, l'Europe doit accueillir 1,6 millions d'immigrés par an et 13,5 millions si elle veut préserver son système de retraite. Dans le même temps, les musulmans ont un taux de natalité très supérieur. Le continent (qui compte actuellement 5 % de musulmans, une proportion qui passera à 10 % en 2020) deviendra majoritairement musulman dans quelques décennies, surtout si, comme s'est probable, les non-musulmans fuient le nouvel ordre musulman qui est en train de s'instaurer. Si cela arrive, les grandes cathédrales ne seront plus que les vestiges d'une civilisation ancienne, du moins jusqu'à ce qu'un gouvernement de type saoudien les transforme en mosquées ou qu'un gouvernement de type taliban les fasse exploser.

Washington ». Il a participé au sommet de Jerusalem.

Les grandes civilisations italienne, française et anglaise seront remplacées par une nouvelle identité transnationale musulmane. Ces prédictions ne sont pas nouvelles, mais le passage pacifique d'une civilisation à une autre étant un phénomène historiquement inédit, beaucoup ne croient pas à cette éventualité. Chaque jour qui passe rend la transformation plus probable et elle adviendra sans un retour à la foi chrétienne, une augmentation de la natalité des Européens et une politique d'assimilation. Il faut également une modernisation de l'islam qui fera diminuer le taux de natalité et une diversification des sources d'immigration pour éviter la domination de l'islam.

Andrew Mack

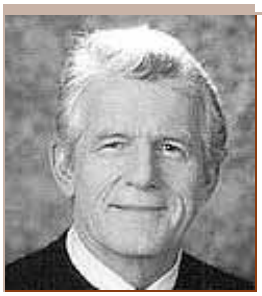

Ancien pilote de la Royal Air Force britannique, Andrew Mack est le directeur de l'Human Security Center de l'University of British Columbia. Il a été directeur de l'unité de planning stratégique du bureau exécutif du Secrétariat général de l'ONU (1998-2001).

« Le scandale pétrole contre nourriture : il faut blâmer le Conseil de sécurité »

Source : International Herald Tribune
Référence : « Oil-for-food scandal : The Security Council is to blame », par Andrew Mack, *International Herald Tribune*, 12 mai 2004.

Kofi Annan a mis en place une commission indépendante pour enquêter sur ce qui est advenu des fonds manquants du programme pétrole contre nourriture. On parle d'un détournement de quatre milliards de dollars. Il ne fait plus aucun doute que ce plan a fait l'objet de fraudes massives. Ce qui est moins clair c'est qui, à part Saddam Hussein, est responsable de cette fraude.
Ce programme a été le plus grand programme humanitaire de l'ONU et il fut largement un succès. Après la Guerre du Golfe, le Conseil de sécurité a décidé de mettre en place un programme pétrole contre nourriture qui permettrait à l'Irak de subvenir à ses besoins en nourriture et en médicaments sans avoir la possibilité de se réarmer, mais Saddam Hussein le rejeta en affirmant qu'il s'agissait d'une atteinte inadmissible à la souveraineté irakienne. Il accepta finalement en 1996 à condition de pouvoir déterminer quelles entreprises achèteraient le pétrole et qui fournirait nourriture et médicaments. L'ONU accepta car la priorité était de répondre aux besoins urgents de la population. Ces modalités offrirent la possibilité de frauder massivement. L'Irak commença en effet à négocier secrètement le prix de son pétrole avec les entreprises avant de le vendre officiellement à plus bas prix aux entreprises clientes qui devaient verser la différence hors du contrôle de l'ONU. Le secrétariat général de l'ONU a noté ces dessous-de-table et en a parlé au Conseil de sécurité, mais celui-ci n'a rien fait pour l'empêcher à cause de la France et de la Russie.